

ANNEXE I



2072, rue Gignac
Shawinigan (Québec) G9N 6V7

Téléphone : (819) 539-6971
Télécopieur : (819) 539-4400

**Convention d'inscription et d'utilisation des données
relatives à la taxe scolaire via internet**

UTILISATEUR

- Notaire
- Avocat
- Institution financière
- Autre (préciser) _____

CORPORATION PROFESSIONNELLE : _____
NUMÉRO DE MEMBRE : _____

Nom _____

Prénom _____

Compagnie _____

**Adresse
d'affaires**

Téléphone () - _____

Télécopieur () - _____

Courriel _____

Pour accéder au service de consultation et de confirmation des données de la taxe scolaire du CSSE l'utilisateur doit déclarer avoir lu, compris et accepté les dispositions de la présente convention.

ANNEXE I

CONDITIONS

FRAIS

L'utilisateur s'engage à payer au Centre de services scolaire de l'Énergie les frais suivants :

- La somme de 10,00 \$, plus les taxes applicables, pour une somme totale de 11,50 \$ pour chaque consultation des données et/ou obtention d'un relevé par internet.
- La somme de 20,00 \$, plus les taxes applicables, pour une somme totale de 23,00 \$ pour l'obtention d'une confirmation de solde par télécopieur.

L'utilisateur s'engage à acquitter le compte dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

Le Centre de services scolaire de l'Énergie se réserve le droit de majorer les frais exigibles sans aucun préavis.

CONFIDENTIALITÉ ET DIVULGATION DE L'INFORMATION

L'utilisateur reconnaît que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* s'applique en l'instance. Par conséquent, il déclare détenir une autorisation du propriétaire de l'immeuble l'autorisant à obtenir l'information relative au compte de taxe scolaire. De plus, il déclare requérir cette information dans le but d'effectuer une transaction (vente, financement, refinancement, cession), relative à l'immeuble concernée ou dans le but d'effectuer un paiement ou faire un rapport sur le solde dû au créancier hypothécaire.

EXACTITUDE DES DONNÉES TRANSMISES

Le Centre de services scolaire de l'Énergie déclare que l'information apparaissant sur le site reflète l'état de la situation d'un compte de taxes au moment de sa demande sous réserve de toutes modifications éventuelles qui pourraient avoir un effet rétroactif sur le solde d'un compte notamment l'augmentation ou la diminution d'un montant, l'ajustement des intérêts des paiements effectués ou annulés, etc.

En cas de divergence entre la version officielle et le contenu du site, la version officielle a préséance.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En aucun cas, le Centre de services scolaire de l'Énergie ne peut être tenu responsable envers l'utilisateur ou un tiers des dommages directs ou indirects résultant directement ou indirectement de l'utilisation, de la compilation, de l'interprétation de toute donnée, de la transmission et de la livraison des données ou de la performance du site ou encore du contenu disponible évoqué sur celui-ci.

RETRAIT DU DROIT D'ACCÈS

Le Centre de services scolaire de l'Énergie se réserve le droit de retirer l'autorisation d'accès accordée à un utilisateur sans préavis ni mise en demeure notamment dans le cas de non-respect des conditions ou autres motifs jugés suffisants.

ANNEXE I

MOT DE PASSE

Le détenteur du mot de passe est responsable de toutes activités attribuables à ce mot de passe.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Centre de services scolaire de l'Énergie est le propriétaire des données transmises. L'utilisateur reconnaît qu'un droit d'utilisation limité lui est accordé. L'utilisateur reconnaît que l'information transmise ne l'est que dans le but prévu à la présente convention. L'utilisateur s'engage à respecter les droits découlant de la propriété intellectuelle.

CHANGEMENT

L'utilisateur s'engage à aviser le Centre de services scolaire de l'Énergie de tout changement dans les renseignements fournis à la partie identification de l'utilisateur de la présente convention.

LOIS APPLICABLES

Les parties reconnaissent que la présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure doit être intentée dans le district judiciaire de Saint-Maurice.

SIGNATURE

Signée à _____, province de Québec, le _____.

SIGNATURE

NOM EN LETTRES MOULÉES

Veuillez transmettre cette convention dûment signée à csefinance@cssenergie.gouv.qc.ca.

Veuillez faire parvenir l'original de la présente convention par la poste au Centre de services scolaire de l'Énergie, secteur de la taxe scolaire, 2072 rue Gignac, C.P. 580, Shawinigan (Québec) G9N 6V7

Réservé à l'administration de la CSSE

Agent :

int. ext : _____

Date :